



A pied à l'école à PEDIBUS !

FONCTIONNEMENT DU PEDIBUS-GIERES

Le Pédibus est un groupe d'enfants accompagné par un parent bénévole sur le chemin de l'école.

Le Pédibus fonctionne comme un vrai bus. Il a des horaires et des trajets fixes. On n'attend pas les retardataires.

Les parents sont tenus d'excuser dès que possible leur(s) enfant(s) en cas d'absence auprès de la (du) conductrice(teur) prévue pour cette tranche horaire.

Si l'enfant n'est pas d'accord de prendre le « Pédibus », c'est à ses parents qu'incombe la responsabilité de son comportement. Les parents restent seuls responsables du comportement de leurs enfants.

Pour un conducteur, on admet un maximum de 8 (10) enfants. S'il y avait plus d'inscrits pour cette tranche horaire, un deuxième conducteur est nécessaire.

Les emplacements des arrêts sont définis avec les utilisateurs, et matérialisés par un panneau avec un horaire.

Les horaires sont définis avec les utilisateurs, et sont définis comme fixes. Ils ne seront modifiés que d'entente avec tous les utilisateurs, lors d'une rencontre de mise au point.

Chaque utilisateur adulte du Pédibus reçoit :

- l'horaire de passage du Pédibus à chaque arrêt (également affiché sur le panneau d'arrêt),
- la liste des enfants inscrits avec leurs coordonnées,
- la liste de répartition des conducteurs avec leurs coordonnées,
- la liste des personnes de référence à contacter en cas d'urgence uniquement.

Dans la mesure du possible, les parents des enfants inscrits seront sollicités pour s'inscrire comme conducteur pour une ou deux tranches horaire.

Nous essaierons dans la mesure du possible d'organiser régulièrement une petite rencontre - 15 jours, puis un mois après le démarrage d'une ligne, et tous les 2 mois ordinairement - avec les conducteurs des lignes afin de faire le point de la situation. Par exemple, goûter à 16h., apéro à 18h., ...



A pied à l'école à PEDIBUS !

REGLES DE VIE DU PEDIBUS-GIERES

CÔTÉ PILOTES ...

1. CONFIANCE

Nous nous engageons à répondre à la confiance que placent en nous les parents qui nous confient leurs enfants sur la ligne du « Pédibus ».

2. ACCUEIL

- Nous essayons de recevoir les enfants avec bienveillance et de créer un climat de sécurité. Les parents restent seuls responsables du comportement de leurs enfants.

Sur le plan des assurances (responsabilité civile/accident) les parents gardent toutes leurs prérogatives. Les enfants sont confiés au « Pédibus » comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain.

- Nous nous accordons la possibilité de refuser temporairement, voire définitivement un enfant dont le comportement serait régulièrement incompatible avec l'esprit Pedibus.

- Les retardataires ne seront pas attendus : le pédibus part à l'heure annoncée.

3. RETOUR

Au retour de l'école, les enfants sont déposés aux arrêts convenus sur la fiche d'inscription, et doivent rentrer chez eux par leurs propres moyens.

4. ABSENCES

En cas d'imprévu majeur nous mettant dans l'impossibilité de remplir la fonction de pilote pour la tranche horaire convenue, nous nous engageons à trouver un/e remplaçant/e.

Nom des parents pilotes : _____

Date et Signature : _____

CÔTÉ ENFANTS ...

1. On se met 2 par 2, le "parent-pilote" derrière.
2. J'attends sur le trottoir jusqu'à ce que le "parent-pilote" me dise de traverser.
3. Je porte mon sac convenablement, pour avoir les deux mains libres et pour ne pas gêner mes voisins de voyage.
4. J'écoute toujours les consignes du "parent-pilote" et je lui obéis, sinon je peux être exclu du pédibus
5. Je marche calmement sans gêner les autres. **je ne cours jamais !**

Nom, prénom de l'enfant _____

Gières, le _____

Signature de l'enfant _____

Signature des parents